

Le 13 février 2025

Objet : Demande de suivi concernant la réadhésion à l'Association française des municipalités de l'Ontario

Chers membres du Comité consultatif des affaires francophones de Toronto,

Dans le cadre de l'examen du point FA4.2 à l'ordre du jour, nous estimons que l'adhésion de Toronto à l'Association, aux côtés d'autres municipalités, constituera un élément déterminant pour revendiquer un meilleur financement provincial des services municipaux en français.

En 2021, le conseil municipal a demandé au directeur municipal de devenir membre de l'Association française des municipalités de l'Ontario ([EX22.12](#)). Cette motion vise à inciter le Bureau du directeur municipal à faire une mise au point sur l'état d'avancement de ce dossier.

RECOMMANDATIONS

Le Comité consultatif des affaires francophones de Toronto recommande au Comité de développement économique et communautaire de :

1. Demander au directeur municipal de faire rapport sur l'état d'avancement de la réadhésion de la Ville de Toronto à l'Association française des municipalités de l'Ontario au Comité consultatif des affaires francophones de Toronto d'ici la fin de l'année 2025, comme on l'avait précédemment demandé en 2021 (EX22.12), compte tenu du rôle de l'Association dans la revendication d'un meilleur financement provincial pour les services municipaux en français.

Cordialement,

Conseillère Alejandra Bravo, présidente Comité consultatif des affaires francophones de Toronto

Christine Michaud, vice-présidente Comité consultatif des affaires francophones de Toronto